

Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RG2002 Français langue de scolarisation			
Ancien Code	PERG2B02FLSCO	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEGB2020		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Céline DUBY (celine.duby@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Jean-Pol LAUWENS (jean-pol.lauwens@helha.be) Aude VANGILBERGEN (vangilbergena@helha.be) Anne HANSSENS (anne.hanssens@helha.be) HELHa Loverval Murielle VAN TRIENPONT (murielle.van.trienpont@helha.be) Aurélie BERLANDA (aurelie.berlanda@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Prendre conscience des différents usages langagiers à l'école pour viser la réussite scolaire et éducative de tous les élèves.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**
- 3.3 Démontrer une compréhension et une adhésion aux enjeux de la langue de scolarisation et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, conscient des inégalités d'accès à la culture de l'école
 - 3.6 De manière transversale, intégrer les technologies numériques, l'éducation aux médias, l'EVRAS et la dimension de genre au bénéfice de la qualité des apprentissages

Acquis d'apprentissage visés

Se montrer capable de :
 - cerner les enjeux du FLSCO ;

- repérer les préjugés et stéréotypes liés à la multiculturalité ;
- mettre en œuvre des actions pédagogiques permettant de lutter contre les difficultés de langage pour entrer dans chaque apprentissage ;
- adopter une posture réflexive.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERG2B02FLSCOA Français langue de scolarisation

60 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERG2B02FLSCOA Français langue de scolarisation

40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Français langue de scolarisation			
Ancien Code	22_PERG2B02FLSCOA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEGB2021		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jean-Pol LAUWENS (jean-pol.lauwens@helha.be) Aude VANGILBERGEN (vangilbergena@helha.be) Anne HANSSENS (anne.hanssens@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de français langue de scolarisation a pour visée de prendre conscience des différents usages langagiers à l'école pour viser la réussite scolaire et éducative de tous les élèves.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Se montrer capable de :

- cerner les enjeux du FLSCO ;
- repérer les préjugés et stéréotypes liés à la multiculturalité ;
- mettre en œuvre des actions pédagogiques permettant de lutter contre les difficultés de langage pour entrer dans chaque apprentissage ;
- adopter une posture réflexive.

Pour la partie langues germaniques

- apprécier la qualité des documents pédagogiques, mettre en question ses connaissances et ses pratiques ;
- développer une expertise dans la méthodologie de l'enseignement du néerlandais et de l'anglais ;
- porter un regard critique sur le matériel proposé pour l'enseignement (1ère année d'apprentissage) ;
- construire des séquences d'apprentissage adaptées à des enfants de 8 à 12 ans.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Questions générales autour des enjeux du FLSCO : quel français pour réussir à l'école ? quels écarts avec la langue du quotidien ? qu'est-ce qu'un choc culturel ?

- Apprendre à formuler les consignes et à utiliser le langage spécifique de chaque discipline ainsi que le langage des démarches mentales transversales (rédaction des préparations).
- Prendre conscience des malentendus culturels et langagiers (comparer des langues - aspects oral, écrit, gestuel...), comprendre comment on s'approprié une langue, réfléchir aux attitudes et approches méthodologiques qui permettent d'apprendre.
- Apprendre à analyser des situations d'apprentissage expérimentées sur le terrain.

- À partir des difficultés langagières, comprendre les liens entre les inégalités sociales et la réussite à l'école à partir

des difficultés langagières.

- Réflexion sur la maîtrise de la langue de l'enseignant.

Pour la partie en langues germaniques

Ce cours continuera à aborder différents aspects du métier de maître de seconde langue dans l'enseignement fondamental:

- Analyser le référentiel de langues modernes - socles de compétences .

- Intégrer des informations liées à l'âge des enfants et à leurs capacités et à l'acquisition de la langue maternelle et étrangère chez l'enfant.

Démarches d'apprentissage

Éléments de cours répartis entre enseignants selon leurs spécialités

Dispositifs d'aide à la réussite

Des séances de cours sont destinées à accompagner les étudiants dans la réalisation de leur portfolio

Sources et références

Des références bibliographiques seront données lors des cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les ppt, notes de cours postées sur ConnectEd

Pour la partie en langues germaniques

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Portfolio d'articles

Manuels sur l'enseignement d'une langue étrangère dans le primaire

Programme intégré

Manuels et matériels scolaires

Multimédia...

4. Modalités d'évaluation

Principe

Évaluation orale sur base d'un travail écrit (portfolio) qui inclut les questions générales étudiées et une analyse réflexive autour des situations vécues et/ ou expérimentées en stage.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	100				
Période d'évaluation					Exo	100

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de

département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).